



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11

s4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Contact :

Tel. :

E-mail :

Votre mail de

Votre référence

Notre référence

1520279

Annexes

2

Date

12-06-2018

Sujet : **Update 2018/03 – FCM**

Matériel et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires: général

Le certificat sanitaire pour l'exportation de matériel et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires version EX.DAL.AA.04.01 est remplacé par la version **EX.DAL.AA.04.02** (annexe 1).

L'instruction RI.DAL.AA.04.02 d'octobre 2014 pour le certificat sanitaire pour l'exportation de matériel et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires est remplacée par l'instruction **RI.DAL.AA.04.02 de juin 2018** (annexe 2).

Jean François Heymans
Directeur général a.i.

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes.